**Allocution du ministre**

**De la Culture en charge de l’environnement**

*Vendredi 11 février 2022*

**Intervention au Forum des régions côtières**

**En préambule, il faut rappeler 2 enjeux importants, car les Océans sont au coeur de la mondialisation :**

* C'est au travers des océans que se constituent les grands axes de circulation des richesses (90 % des marchandises sont transportées par bateaux) et des communications (sans les réseaux de câbles et fibres optiques qui tapissent le fond des océans, le coût des communications internationales serait prohibitif).
* Le potentiel des océans est une des réponses aux enjeux cruciaux auxquels l'humanité va être confrontée. Les ZEE sont des réservoirs d'alimentation, notamment par la pêche et l’aquaculture, mais sont aussi pleines de promesses pour la santé et la recherche médicale. C'est en mer que l'on espère trouver une grande partie des protéines alimentaires ou encore des molécules qui permettront par exemple de lutter contre le cancer ou la maladie d'Alzheimer. Les espoirs des chercheurs en la matière sont considérables.

En tant que PTOM à statut spécifique, nous n’avons pas accès aux nombreux financement européens, à l’exception notable :

* du nouveau partenariat UE-PTOM pour la période 2021-2027 et qui acte de la disparition (FED) et son intégration au sein du budget de l’Union européenne. Le secteur d’intervention de la dotation régionale Pacifique est centré sur l’économie et la croissance verte et bleue et le développement des systèmes alimentaires durables.
* du programme PROTEGE (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes) qui vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des (PTOM), en s’appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Pourtant, notre immense pays océanique, aussi grand que l’Europe, mériterait que l’UE s’y intéresse. A elle seule, la Polynésie française représente 45% du total des ZEE française. Nous sommes le plus grand sanctuaire des mammifères marins au monde, protégeant également toutes les espèces de requins, toutes les espèces de tortues marines et toutes les espèces de raie Mobula.

Cette année, nous célébrons les 20 ans de notre sanctuaire marin.

Le plan de gestion de Tainui ātea, notre grande aire marine gérée, prévoit quant à lui 33 mesures. J’aimerai metre en exergue trois mesures phares :

1. **Le programme de gestion communautaire des pêches côtières**

Inspiré de notre système traditionnel du « Rahui », ce programme vise à confier la gestion de certains espaces côtiers à la communauté qui y habite, comme annoncé par le Président Fritch.

1. **Le programme d’acquisition des connaissances**

La recherche scientifique est une absolue nécessité pour la connaissance de nos milieux, mais également la planification de nos actions de protection et de gestion durable de nos espèces et de nos espaces.

La Polynésie française a décidé de lancer une vaste stratégie d’acquisition des connaissances de nos quelques 509 monts sous-marins recensés, dans la perspective, à terme de leur classement.

Cette stratégie doit intégrer notre participation plus active aux programmes scientifiques régionaux consacrés aux ressources pélagiques, leur migration, les impacts du changement climatique.

1. **Le programme de préservation de nos 15 000 km² d’écosystèmes coralliens**

Répartie sur une surface maritime d’environ 5 millions de km², la Polynésie française compte 118 îles, regroupe 20% des atolls du monde et surtout plus de 15 000 km² de récifs coralliens. Ces derniers constituent notre première barrière de protection contre la houle, notre garde-manger pour toute l’année et notre richesse économique.

Composés de millions d’espèces vivantes dont beaucoup n’ont pas encore été répertoriés, les scientifiques estiment qu’une grande majorité de la vie marine s’y développe, en particulier les différentes espèces de coraux qui en forment la base de construction.

Les coraux et par extension les écosystèmes des récifs coralliens sont les socles de l’existence même de nos îles. C’est pourquoi, il nous apparaît utile de lancer le processus de protection, de conservation et de gestion durable des écosystèmes des récifs coralliens, en commençant par protéger les différentes espèces de coraux.

Cette première étape, qui devrait aboutir en 2022, sera suivie du processus plus global de protection de tous les écosystèmes coralliens polynésiens.

Pour conclure, sur les messages que la Polynésie française souhaite délivrer à l’UE:

* le premier c’est que ces trois programmes énoncés sont importants pour notre Pays, mais aussi pour l’Europe et pour le monde et mériteraient un peu plus d’attention de l’UE.
* **l'océan Pacifique**, est le nouveau centre de gravité de l'économie mondiale. **Dans le nouveau contexte géostratégique des océans, la France vient au travers du One Ocean Summit, de faire évoluer son regard sur la place de ses Outre-mers qui représente 97% de sa ZEE. Les institutions européennes devraient aussi, me semble t’il suivre l’exemple de ce que nous venons de vivre ces 3 jours**.
* A ce titre, après ce « One Ocean Summit », il y a une réflexion urgente à mener sur les importants financements que l’UE apporte aux flottes Européennes utilisant des techniques de pêche très destructrices, et ce jusque dans l’Océan Pacifique, privant les populations autochtones de ce qui reste parfois leur seul moyen de subsistance.
* J’appelle enfin à une meilleure coopération avec le CRPM notamment la commission des îles pour des échanges d’expériences car nos problématiques, que l’on soit une île du Pacifique ou de la Méditérannée, sont souvent les mêmes.

 Service de la communication